



En 2014 vous m'avez fait confiance pour vous représenter au sein du conseil municipal. Depuis, je me suis attachée à être une force de proposition pour plus de solidarité et d'écologie, sans toutefois être dans une opposition systématique. Je l'ai fait pour vous, mais aussi avec vous, en plaçant la démocratie et la concertation au fondement de chaque sujet. C'est pourquoi je porte inlassablement le débat et vous communique, pour chaque conseil, l'ordre du jour ainsi que des comptes rendus.

Marie Brannens, Conseillère municipale

Démocratie :



Lors de chaque compte-rendu c'est un leitmotiv : la démocratie n'est pas en progrès dans la ville, elle y est même en régression. Il n'y a pas de concertation mais le plus souvent une simple information et, au mieux, une consultation. Cela a été le cas par exemple sur la RN13 : lors du conseil municipal le maire a refusé de débattre sur les conclusions du commissaire enquêteur (voir tribune) alors qu'il y avait de nombreux points qui auraient pu faire l'objet d'amendements.

J'ai aussi attiré l'attention sur le fait que la ville n'était pas en règle en ce qui concerne les panneaux d'affichage libre qui sont insuffisants : le maire est au courant mais n'a pas l'intention de changer quoi que ce soit !

Les travaux d'Eole nous offrent une belle opportunité de réaménagement de la place Gouraud : j'ai demandé que celui-ci, organisé par la SnCF mais avec l'implication de la ville, fasse l'objet d'un projet participatif auquel seraient associés les riverains mais également les commerçants et les entreprises ; cela a été refusé, et ce refus qualifié du fait que « l'on n'est pas à Paris » !

Enfin j'ai demandé la publication sous format papier de la newsletter municipale ainsi que l'installation dans la mairie d'ordinateurs en libre-service. Ce dernier point (et lui seul) a été accepté → à suivre

Cf. Points de la charte Anticor : formation des élus, transparence

Ecologie / environnement



Malgré la publication annuelle du rapport de Développement Durable (rapport obligatoire), l'écologie à Neuilly n'est que superficielle. La ville se flatte du nombre d'arbres dont elle bénéficie mais ne va guère au-delà, et ne fait rien pour diminuer la pollution. Les déplacements doux ne sont absolument pas encouragés alors qu'ils sont de plus en plus demandés, aussi bien par les Neuilléens que par les personnes qui traversent la ville. Je suis intervenue plusieurs fois en faveur des pistes cyclables, d'une part pour demander une accélération de leur mise en place, mais aussi parce que le sujet est traité avec une grande

désinvolture ; ainsi, avenue de Madrid, où tout a été refait, la réalisation n'est pas conforme au projet. Ce dernier n'était pas génial, mais sa réalisation est plus dangereuse tant les pistes sont étroites et proches des véhicules.

Mes demandes répétées ne sont toutefois pas vaines car celles portant sur la circulation à vélo sur le pont de Neuilly semblent avoir été entendues : une réflexion serait en cours avec les communes voisines de Puteaux et Courbevoie.

Budget



En mars 2017, lors de l'examen des comptes administratifs, j'ai demandé et obtenu que tout ou partie du résultat de fonctionnement des logements sociaux soit affecté aux investissements afin de réaliser des travaux de rénovation, thermique par exemple, dans les logements existants. Cela a été fait budgétairement. Mais le sujet intéresse tellement peu la municipalité que les fonds n'ont pas été employés ! Ce qui a conduit à un taux de réalisation du budget de fonctionnement de 17% seulement !

Nous verrons ce qu'il en sera lors du prochain exercice.

Logement/ habitat



Dès le début de mon mandat j'avais suggéré la mixité sociale au sein de la reconstruction du 167 et ce sera fait ; en effet l'ensemble reconstruit sera composé au total de 201 logt sociaux et de 39 logts privés. Concernant les étapes de la démolition/reconstruction, je resterai vigilante quant au relogement des locataires de la « 2^{ème} » tranche

L'étude des demandes de logements sociaux de la ville est faite au sein du CIDLS (Comité d'Instruction des Demandes de Logements Sociaux) où un début timide de notation des dossiers est enfin apparu en mars 2017; cependant cette amélioration a tourné court puisque, du fait de la carence « sévère » de la ville en matière de logements sociaux, la gestion des demandes a été reprise par la préfecture.

Urbanisme



La bataille a été perdue au niveau des tennis saint James et le mauvais projet de la mairie sera réalisé. Il est vrai que la ville manque d'équipements sportifs et j'ai demandé qu'il en soit installé sur le domaine public, lors du réaménagement des contre-allées de la RN13 par exemple, ainsi que dans les sous-sols des logements qui seront reconstruits au « 167 ».

On notera enfin les débuts d'une politique de stationnement grâce à la mise en place de la nouvelle réglementation. Le coût du tarif de stationnement résidentiel à 8€ se rapproche de celui de Paris (9€) Enfin j'ai demandé que des sanisettes soient installées sur la ville, notamment près des stations de taxis. La réponse n'a été ni négative ni positive ...

Culture et sports



Malgré mes demandes répétées il n'y a toujours pas de tarifs fonction des quotients familiaux bien que de fortes subventions soient accordées. Je continuerai mes demandes.